



Collège des Enseignants- Formateurs Expert en PNL de la Fédération NLPNL

La PNL pour apprendre, entreprendre et évoluer...

Le Collège des Enseignants/Formateurs-Expert en PNL (anciennement Enseignants PNL), regroupe au sein de la Fédération NLPNL, les Formateurs-Expert en PNL reconnus par celle-ci.

Maj. Mai 2023 : ces directives entreront en application à cette date et pour la signature de tout nouveau contrat d'un future stagiaire E-FE

Les objectifs du Collège des Enseignants/Formateurs-Expert en PNL sont :

- établir et mettre à jour les standards concernant les formations de Technicien, Praticien, Maître Praticien et de formateur – Enseignant/Formateur-Expert en PNL ;
- mener un travail de réflexion en parallèle de cette tâche sur les évolutions de la formation ;
- organiser une Université d'Été ;
- proposer des ateliers à thème tels que :
 - la mise à jour des évolutions de la PNL
 - le partage des innovations réalisées par les Enseignants/Formateurs -Expert PNL,
 - la mise en commun du processus de certification des différents cycles de PNL,
 - les différentes modalités d'application des protocoles,
 - la stimulation de l'intelligence collective au service de la conception de nouveaux protocoles ou d'ingénierie pédagogique ;
- instruire les demandes de reconnaissance des Enseignants/Formateurs -Expert pour les faire valider in fine par le Comité Directeur de la Fédération ;
- actualiser régulièrement les processus nouveaux de reconnaissance des Enseignants/Formateurs -Expert PNL
- associer étroitement les Organismes de Formation à la vie du Collège des Enseignants/Formateurs -Expert ;
- se tenir au courant et informer les Organismes de Formation de l'évolution réglementaire de la formation professionnelle continue et les nouvelles modalités de financement des formations.

La réalisation de ces objectifs permet de donner une cohérence et une lisibilité des contributions spécifiques des professionnels de la PNL dans leurs domaines d'application.

La vocation première du Collège est de fédérer les professionnels de la PNL pour son rayonnement et son développement.

« Walk your talk. »

Calendrier du collège

- 28 Novembre 2022 – Réunion de Collège
- 27 Janvier 2023 – Réunion de Collège

- 27 Janvier 2023 – Jury de reconnaissance des Enseignants/Formateurs -Expert en PNL en fonction de la demande
- 23 juin 2023 – Jury de reconnaissance des Enseignants/Formateurs -Expert en PNL en fonction de la demande
- 24 juin 2023 Université d'Été organisée par le Collège des enseignants PNL et des OF
 - Université d'Été sur le thème : Les Méta-Programmes – la Méta-magie de la PNL

Admission au Collège des Enseignants/Formateurs Experts - Critères et procédures

Le Collège des Enseignants/Formateurs Experts inclut deux types de membres :

1. Formateur Expert ayant la 2^{ème} signature : Statut de Enseignant/Formateur Expert Agréé NLPNL
2. Membre Sympathisant :
 - Formateurs PNL Certifiés ayant obtenu la 1^{ère} signature dans une école ou un OF agréé NLPNL qui ne se sont pas présentés devant le Jury de 2^{ème} signature
 - Maître-Praticiens engagés dans un cursus de formation de Formateur Expert dans une école ou un OF agréé NLPNL

NB : seule la 2^{ème} signature permet d'utiliser le titre de Enseignant/Formateur Expert en PNL, lequel donne le droit de délivrer des certifications de PNL agréées NLPNL. Ce titre permet aussi de prendre part au vote lors des réunions du Collège des Enseignants/Formateurs Experts et des Commissions, figurer dans l'annuaire de membres du Collège des Enseignants/Formateurs Expert de la NLPNL, se prévaloir de son appartenance au Collège d'enseignants/Formateurs Expert en PNL et de se servir du Logo NLPNL dans sa présentation publicitaire quelle qu'elle soit - y compris sur des réseaux sociaux, sur son site web et dans sa publicité personnelle.

Engagement des adhérents au Collège des Enseignants/Formateurs Expert

Tous les adhérents sans exception s'engagent à :

- participer à au moins une réunion du Collège par an,
- participer au moins une fois par an aux évènements du Collège (conférences, ateliers, soirées, Université d'Été)
- promouvoir les activités du Collège et celles de toute la Fédération auprès de leurs stagiaires ou partenaires et par divers moyens de diffusion d'information, les réseaux sociaux, par exemple.
- proposer d'animer des évènements du Collège (conférences, ateliers, soirées, Université d'Été)
- faciliter les échanges d'expérience de la PNL.

Le Collège se réunit 4 fois par an minimum. Il est animé par une commission qui élit son (sa) président(e) pour 4 ans renouvelables.

Comment adhérer au collège des Enseignants/Formateurs Expert en PNL

- 1/ En premier lieu renouveler votre adhésion en tant que membre de l'antenne des adhérents individuels (70 €) ou adhérent à une association (65€). [Suivre la procédure d'adhésion ici](#)
- 2 / Puis pour adhérer pour la première fois au collège des enseignants/formateurs expert, Suivre la procédure ci-dessous.
 - [Engagement commun \(PDF\)](#)
 - [Engagement Qualité \(PDF\)](#)
 - [Code de Déontologie de l'enseignant en PNL \(PDF\)](#)

- [Paiement weezevent:](#)
- En tant que Enseignant/Formateur Expert seul, le montant est de 50€, en tant qu'organisme de formation de 1 à 3 enseignants le montant est de 180 €, en tant qu'organisme de formation de plus de 4 enseignants le montant est de 280€.
- **L'adhésion est annuelle** pour Renouveler votre adhésion au collège des Formateurs Expert, cliquer sur le bouton ci-dessous.
 - [Paiement weezevent:](#)

Procédure de reconnaissance comme Enseignant/Formateur Expert reconnu NLPNL

Après création de votre dossier, **le dossier sera à envoyer** par mail et ce 2 mois avant la date de passage (pour un passage le 1 juin, la date limite est le 31 mars) à la présidente du Collège des Formateurs Expert en PNL, Jane Turner : jane.turner1@orange.fr ainsi qu'à la présidente de la Fédération NLPNL, Marina Gannat : marina.gannat@wanadoo.fr.

Documents à télécharger sur le site :

- 1 Dossier d'admission 2ème signature (PDF)
- 2 Objectifs, Calendrier, Procédure 2ème signature (PDF)
- Timing du jury 2ème signature
- 3 Liste des techniques pour la 2ème signature NLPNL (PDF)
- 4-Standards-compétences des formations-certifiantes-PNL-Federation-NLPNL (PDF)
- 5 Processus d'agrément d'un OF par la Fédération NLPNL

A signer :

- [Engagement commun \(PDF\)](#)
- [Engagement Qualité \(PDF\)](#)
- [Code de Déontologie de l'enseignant en PNL \(PDF\)](#)

Informations pour les organismes de formation qui forment les futurs Enseignants Formateurs Experts en PNL sur les compétences, prérequis etc.: [Formation certifiante de l'Enseignant- Formateur Expert PNL](#)